

Des priorités claires

Une maturité latine suivie d'une licence universitaire en relations internationales lui ont ouvert les voies du négoce international.

Mais Isabel Rochat va rapidement entendre l'appel de la politique. Conseillère municipale à Thônex durant 2 législatures, elle a été élue au Conseil administratif de sa commune en 2003 et 2007. Vice-présidente du parti libéral genevois, elle se présente cet automne à l'élection au Conseil d'Etat.

Isabel Rochat a clairement défini ses priorités pour Genève: mettre en place des conditions cadre favorisant la création d'emploi, offrir des infrastructures de qualité à des coûts supportables, s'engager pour une gestion durable de l'énergie, rétablir la sécurité dans tous les quartiers. «Je suis d'avis que tolérer la petite délinquance aujourd'hui, c'est se condamner à subir la grande de demain. Mais attention, rappelons-nous que la sécurité doit être une réponse et non une fin en soi».

« Un engagement pour Genève »

Conseillère administrative de la commune de Thônex qui compte plus de 13'000 habitants, Isabel Rochat se bat au quotidien pour le développement des emplois et des logements dans le canton du bout du lac. Elle est candidate au Conseil d'Etat genevois qui sera renouvelé cet automne.

Plusieurs milliers de logements seront construits dans votre commune, alors que Genève est paralysé par les blocages. Quelle est la clef de votre succès ?

La concertation ! Nous allons construire 1250 logements sur le territoire communal en 15 ans. Il a fallu beaucoup de travail pour obtenir ce résultat qui apportera une bouffée d'air à un canton en manque chronique de logements. Nous avons avancé par étapes, en concertation avec les différents acteurs du projet, Etat, commune, promoteurs immobiliers, habitants des environs. J'ai particulièrement veillé à ce que ce nouveau quartier garantisse une véritable mixité sociale et générationnelle et offre un bon équilibre entre emploi et logements.

Pourquoi vouloir absolument conserver emplois et logements dans le canton ?

C'est essentiel pour garantir le bien-être des habitants. Aujourd'hui, la construction de logements à Genève est entravée par des blocages structurels. Résultat, les Genevois vont vivre en France voisine ou dans le canton de Vaud. Cela engendre de gros déplacements pour les personnes concernées, des problèmes de trafic et des pertes de revenus pour le canton. Ailleurs comme à Zurich les centres-villes redeviennent des lieux de vie combinant habitat et emploi. Genève doit suivre le mouvement. Construisons la ville en ville !

Vous vous engagez dans le développement des infrastructures de transport. Les Genevois peuvent-ils espérer retrouver une vraie mobilité ?

Un réseau de transport efficace est essentiel pour la qualité de vie des habitants mais aussi pour le développement économique de l'agglomération franco-valdo-genevoise. Des chantiers importants ont été mis en route, notamment l'extension du réseau de transport public. Mais cela ne suffira pas à résoudre les problèmes de mobilité ni à offrir un véritable choix en matière de moyen de transport. De grands projets doivent encore être réalisés. Je pense notamment à la traversée de la Rade, à la réalisation du CEVA (liaison ferroviaire entre la gare de Genève et la France voisine) et de nouveaux parkings d'échange pour atténuer le trafic pendulaire.



La région genevoise accueille de nombreuses entreprises et organisations internationales. Quels sont les atouts à promouvoir ?

Pour assurer sa prospérité économique, une région doit répondre à 4 critères: une fiscalité modérée tant pour les personnes physiques que morales, un bon niveau de formation de la population, la présence de personnel hautement qualifié et l'existence d'infrastructures de communication (aéroport, autoroute, rail). Genève a des atouts formidables à faire valoir. Les comparaisons intercantionales démontrent par contre qu'un effort doit être entrepris en termes de fiscalité. Heureusement, nous allons justement nous prononcer en septembre sur des projets qui permettront d'alléger la charge fiscale qui pèse sur les familles et les entreprises.

Greater Zurich Area, Greater Geneva-Bern Area, les cantons se fédèrent toujours plus. Quel futur pour la Suisse romande ?

Le regroupement des promotions économiques romandes est une excellente nouvelle. L'unité s'impose pour rechercher des investisseurs et promouvoir notre région auprès de grands Etats comme les USA ou la Russie. N'oublions pas que nous sommes largement dépendants de l'étranger. La Suisse romande réalise d'ailleurs le quart des exportations de notre pays. Je suis confiante pour l'avenir de notre région qui est d'ailleurs la plus dynamique du pays en matière d'implantation d'entreprises étrangères. Nous assistons à une réindustrialisation de notre économie régionale dominée par le secteur tertiaire. Cette diversité est une véritable force.

Une réalité humanitaire

Mère de trois enfants, Isabel Rochat est très sensible aux droits humains et à la dignité de la personne. Au côté de son mari médecin, elle mène un engagement humanitaire dans le cadre d'un programme de santé pour la dignité des femmes en Afrique, notamment au Bénin. L'objectif est de soigner de jeunes mères victimes de graves lésions dues à des accouchements difficiles.

La concurrence fiscale intercantonale : bonne ou mauvaise affaire ?

La compétition fiscale à laquelle se livrent les cantons provoque-t-elle des effets nuisibles ou bénéfiques ? La réponse à cette question n'est pas anodine, car les Suisses devront se prononcer sur une initiative du Parti socialiste, qui veut y mettre fin. L'autonomie des cantons est menacée.

En décembre 2005, les citoyens obwaldiens acceptaient d'introduire des impôts dégressifs pour certaines classes de hauts revenus. Objectif : attirer de bons contribuables dans ce canton pauvre. Il y eut recours. Les impôts dégressifs furent déclarés incompatibles avec notre système fiscal par le Tribunal fédéral.

Entretemps, le Parti socialiste (PS) avait lancé son initiative « Pour des impôts équitables – Stop aux abus de la concurrence fiscale ». Il voulait en particulier interdire les impôts dégressifs. Mais il souhaitait aussi mettre fin à la concurrence fiscale entre cantons, dont il estime qu'elle pousse notre pays dans une sous-enchère « ruineuse ».

Taux plancher de 22%

L'initiative propose que le taux marginal des impôts cantonaux et communaux sur les montants imposables dépassant 250'000 francs ne soit pas inférieur à 22% (pour les célibataires). Pour les couples, ces montants seraient relevés. L'initiative fixe aussi un taux marginal minimal de 5% sur la fortune imposable dépassant 2 millions de francs.

La plupart des cantons alémaniques seraient affectés, soit entièrement, soit partiellement (parce que certaines communes ont un niveau d'imposition inférieur). Au total, 11 cantons alémaniques devraient augmenter leurs impôts (SZ, OW, NW, ZG, AR, AI, LU, BS, SH, SG et GR). Pour la fortune, 14 cantons seraient touchés, dont notamment ZH, TG et GL.

Des effets plus larges qu'attendu

Les contribuables directement touchés sont peu nombreux : 0,6% à 1,6% de l'ensemble. Mais l'initiative obligerait les cantons concernés à revoir leur échelle des barèmes. En effet, il n'est pas envisageable que le ni-

veau d'imposition soit trop différent pour des revenus situés juste en-dessous de 250'000 francs. Certaines classes de contribuables situées en dessous de la limite subiraient donc aussi des adaptations. L'initiative entraînerait une hausse des impôts plus massive qu'une première analyse ne le fait apparaître.

La sous-enchère fiscale ruineuse : une vue de l'esprit

L'initiative part de l'idée que la concurrence fiscale est ruineuse pour les collectivités et l'Etat social. Cette hypothèse n'est pas fondée. Depuis 1970, on constate que malgré la baisse des taux d'imposition, les recettes fiscales ont enregistré une croissance plus forte que l'économie. Enfin, c'est une pure vue de l'esprit que d'imaginer des cantons baisser leurs impôts jusqu'à ne plus être capables d'assumer leurs tâches.

Remise en question du fédéralisme

Les conséquences de l'initiative sur le fédéralisme sont graves. En prônant une harmonisation matérielle des impôts, elle briserait le système actuel, qui laisse les cantons libres de fixer tarifs et barèmes. L'autonomie cantonale serait ainsi profondément sapée.

Et la concurrence fiscale a beaucoup d'avantages : elle joue un rôle modérateur sur l'appétit du fisc ; elle contraint les collectivités à se montrer économes ; elle les pousse à faire preuve d'inventivité pour proposer des prestations moins onéreuses. C'est grâce à elle que la fiscalité directe dans notre pays demeure encore supportable. Si l'on devait considérer que la concurrence fiscale interne est dommageable, comment pourrait-on encore défendre une fiscalité compétitive au niveau international ?

Le saviez-vous ?

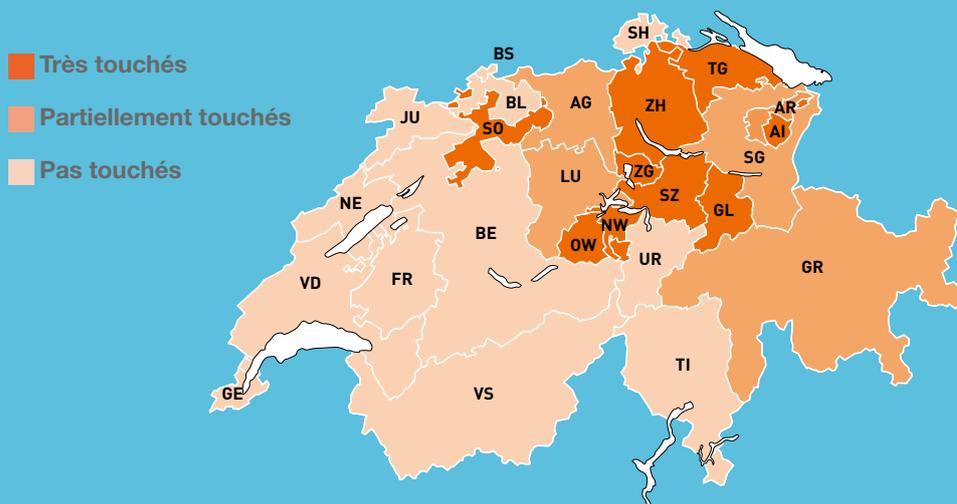
Taux marginal d'imposition : le taux marginal d'imposition est lié à la progressivité de l'impôt. Il définit la proportion d'impôt due pour une tranche supplémentaire de revenu. Ainsi par exemple, dans le cas d'un taux de 22%, chaque tranche supplémentaire de 1'000 francs de revenu implique 220 francs d'impôt.

Harmonisation fiscale : en Suisse, l'harmonisation fiscale est dite formelle, c'est-à-dire que tous les cantons doivent appliquer les mêmes impôts. En revanche, ils restent libres d'en fixer le niveau. L'initiative impliquerait une harmonisation matérielle.

Etude : Une harmonisation fiscale matérielle est-elle nécessaire en Suisse ? Lars P.Feld. Commandes : geneve@economiesuisse.ch (disponible en format électronique sous www.economiesuisse.ch)

Message du Conseil fédéral (rejet de l'initiative) : FF 2009 N° 13 Page 1619

Cantons touchés par l'augmentation des impôts (fortune) engendrée par l'initiative du PS.



Les impôts sur la fortune en Suisse romande dépassent partout la limite des 5%.

Impressum

Les Rendez-Vous
de l'économie
Case postale 3684
1211 Genève 3
info@rdve.ch